



UNION EUROPEENNE



COMMUNE DE NDIKINIMEKI



ACFCAM

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.comSite web : www.foretcommunale-cameroun.orgN° 05 /TDR/R1400/2020NdiKiniméki, le 10/11

TERMES DE REFERENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN, ET DE SECURISATION DES PLANTATIONS DANS TOUS LES SITES DE REBOISEMENT DE LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI

Date :	Du 01/11/2020 au 31/03/2021
Durée :	05 Mois
Lieu :	NdiKiniméki
Objectif principal :	L'objectif principal de cette activité vise à organiser et gérer l'entretien, la sécurisation, et l'arrosage des plantations dans tous les sites de reboisement la commune de NdiKiniméki
Chef de l'activité	KISSEBINI Francois, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de NdiKiniméki
Equipe de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Le Point Focal du projet reboisement 1400 - AKAGOU SOKENG Loïc Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 » ; - L'équipe technique municipale - Le Maire de la localité
Logistique	Véhicule, moto, décamètres, ficelles et autres
Budget de l'activité	4 730 000 FCFA (soit 2 030 000 FCFA pour la Contribution de l'ACFCAM et 2 700 000 FCFA pour la contribution de la commune de NdiKiniméki)
Composante	Composante 3
Activité	3.1.6. Organiser et gérer l'entretien, le suivi, la sécurisation et l'arrosage des plantations
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	KISSEBINI Francois, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de NdiKiniméki

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Ndikiniméki et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu les travaux d'entretien, de suivi, de sécurisation et d'arrosage des plantations afin d'assurer la réussite des plants. A l'issus de la mission d'évaluation des travaux de reboisement effectués dans les sites de reboisement de la commune de Ndikiniméki qui s'est déroulée du 29 au 30 Octobre 2020, l'équipe de mission a formulé les recommandations suivantes :

Recommandations pour la saison sèche (Sites des particuliers : 51 ha)

- Continuer et achever le sarclage autour des plants et les traitements phyto-sanitaire dans tous les sites des particuliers ;
- Faire le nettoyage complet des mauvaises herbes dans tous les sites de reboisement ;
- Enlever tous les mauvaises herbes coupés dans les sites et les bruler entre les lignes de plantation ;
- Ouvrir les pare-feux autour des sites sur une distance de 05 m et lancer les feux précoces ;
- Planifier les arrosages réguliers au moins deux fois par semaine ;
- Continuer les traitements phyto-sanitaire durant la saison sèche.

Recommandations pour la saison sèche (Ecoles et établissements publique : 18 ha)

- Faire le nettoyage complet des mauvaises herbes dans les établissements publiques;
- Enlever tous les mauvaises herbes coupés sur les sites de plantation et les bruler entre les lignes de plantation ;
- Ouvrir les pare-feux autour des sites sur une distance de 05 m et lancer les feux précoces ;
- Planifier les arrosages réguliers au moins deux fois par semaine ;
- Prendre les dispositions pour l'arrosage et la sécurisation des plantations durant la période de congés des élèves en motivant les chefs d'établissement;
- Continuer les traitements phyto-sanitaire durant la saison sèche

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

Compte tenu de ces recommandations, les travaux d'entretien, de suivi, de sécurisation et d'arrosage des plantations s'imposent et ont pour objectif de créer des conditions favorables afin de stimuler une croissance vigoureuse des plants.

Ainsi, l'entretien vise essentiellement à éviter aux plants d'être étouffés par la végétation adventice concurrente et éviter les feux de brousse dans les sites de reboisement. Les autres opérations d'entretien sont l'arrosage ou l'irrigation des plants dans les régions sèches, l'élagage et la taille des arbres qui peuvent également être nécessaires dans certains cas. Quant à la sécurisation et le suivi, ils visent à protéger la plantation contre les animaux dévastateurs, les feux de brousse et le vandalisme. D'où l'objet du présent TDR.

2. OBJECTIF DE L'ACTION

2.1. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité consiste à organiser et gérer les travaux d'entretien, de suivi, de sécurisation et d'arrosage des plantations dans la commune de Ndikiniméki.

2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Effectuer le défrichage complet des mauvaises herbes dans tous les sites de reboisement ;
- Enlever tous les mauvaises herbes coupés sur les sites de plantation et les brûler ;
- Ouvrir les pare-feux autour des sites sur une distance de 05 m et lancer les feux présoques ;
- Planifier les arrosages réguliers dans tous les sites au moins deux fois par semaine ;
- Sensibiliser les populations et les élèves sur les inconvénients du feu de brousse et la nécessité de surveiller les plantations.

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Après la mise en terre des plants, place à l'étape la plus importante qui est déterminant pour la réussite de la plantation. L'équipe du projet communal s'organisera et gèrera les travaux d'entretien, de sécurisation et de protection de la plantation. La méthodologie est la suivante :

- Sensibiliser la population et les élèves sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations ;
- Identifier et former la main d'œuvres qui sera utilisée pour les travaux de désherbage ou de nettoyage de la plantation, et d'arrosage;
- Les responsables communaux se chargeront d'organiser des réunions, d'identifier les communautés et parties prenantes, de faire la promotion du projet auprès de la population et de sensibiliser la population sur le projet, le VIH/SIDA et la prise en compte de l'aspect genre, droit de l'enfant et de la minorité ou peuple autochtone ;

- Les travaux de défrichage et de nettoyage complet des mauvaises herbes concernent les superficies suivantes par site de reboisement.

Superficie (en ha) à entretenir par site de reboisement

Sites de reboisement	Nombre de plantation	Superficie à entretenir en ha
Ecoles et Etablissements publique	06	18
Site des particuliers	25	51
Total	31	69

Aussi, les services déconcentrés des ministères de l'Environnement et ceux des Forêts et de la Faune seront contactés et vont contractualiser avec la commune des contrat-programmes pour apporter leur appui en renforcement des capacités en matière, d'arrosage et d'entretien des plants. Les plants seront arrosés abondamment, même en cas de pluie ; et période de sécheresse pendant la croissance, arrosés de manière répétée. Marquer les jeunes plants à l'aide d'un piquet, afin d'éviter qu'ils ne soient coupés par erreur lors de la fauche de l'herbe. Le suivi et la surveillance régulier sera effectué et les traitements phytosanitaires pourront être appliqués en cas d'attaque par les champignons ou tout autre agent pathogène. Les gardiens en permanence sur le site, assureront une surveillance pour protéger le site contre les feux de brousse, le vandalisme et contre les animaux dévastateurs.

Toutefois, pendant ces opérations d'entretien et de sécurisation, une (01) réunion de sensibilisation des populations et des élèves sur les inconvénients du feu de brousse et la nécessité de surveiller les plantations

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette action sont les suivants :

- ✚ Tous les sites de reboisement seront désherbés et nettoyés pour favoriser la croissance des plantes ;
- ✚ Les pare-feu autour des sites sur une distance de 05 m seront ouverts ;
- ✚ Au moins 01 arrosage par semaine avec un minimum de 10 litres/plant ;
- ✚ Le traitement phytosanitaire sera assuré en cas d'attaque par les champignons ou tout autre agent pathogène ;
- ✚ Une (01) réunion de sensibilisation des populations et les élèves est organisée sur les inconvénients du feu de brousse et la nécessité de surveiller les plantations

5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de cette action, les produits suivants sont attendus :

- ✚ Rapport d'entretien ;
- ✚ Liste de présences des manœuvres ;
- ✚ Fiche de décharges de l'activité ;
- ✚ Attestation de service fait signée par le Maire ;
- ✚ Photos ;
- ✚ Rapport de sensibilisation des populations et des éleveurs sur les inconvénients du feu de brousse et la nécessité de surveiller les plantations

6. BUDGET DE L'ACTION

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	ACFCAM	MAIRIE & PARTICULIERS
1. Processus de suivi, entretien et arrosage des plantations						
Défrichage et Nettoyage (Enlever les mauvaises herbes coupées sur le site et brûler) site des particuliers	Ha (Nov-Dec)	51	20 000	1 020 000	1 020 000	
Défrichage et Nettoyage (Enlever les mauvaises herbes coupées sur le site et brûler) et arrosage sites des écoles et établissement publics	(Dec-Mars)	18	15 000	270 000	270 000	
Carburant pour le suivi des travaux de défrichage et Nettoyage	F	1	50 000	50 000	50 000	
Arrosages une fois par semaine sur 05 mois sur le site des particuliers	F	F		700 000	200 000	500 000
S/Total 1				2 040 000	1 540 000	500 000
2. Sécurisation des sites de plantation						
Ouverture des pare feu sur les sites à risque et lancer les feux précoces	F	F		500 000		500 000
Sécurisation et gardiennage des sites (31) durant 05 mois dans les sites des particuliers	site	155 (31*5)	10 000	1 550 000		1 550 000
Sécurisation individuel des plant et gardiennage dans les écoles et établissement publics durant 05 mois	(Dec-Mars)	18	5 000	90 000	90 000	
S/Total 2				2 140 000	90 000	2 050 000
3. Sensibilisation des parties prenantes						
Sensibilisation des particuliers, chefs d'établissement, élèves et autres sur les inconvénients du feu de brousse	F	F		200 000	100 000	100 000
Perdiem de suivi du superviseur technique (PF reboisement)	forfait	05	50 000	250 000	250 000	
Perdiem du relais communautaire (Receveur Municipale)	forfait			100 000	50 000	50 000
TOTAL				4 730 000	2 030 000	2 700 000

Le budget global de la présente activité est estimé à : **Quatre millions sept cent trente mille Francs CFA (soit 2 030 000 FCFA pour la Contribution de l'ACFCAM et 2 700 000 FCFA pour la contribution de la commune de Ndikinioméki)**

Nom de la personne de contact pour l'activité : KISSEBINI Francois, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Ndikinioméki

Lieu : Commune de Ndikinioméki

16 NOV 2020

Signature de validation du maire



Maire

5